

Commune de QUINTIGNY



153, Rue Charles Nodier
39570 QUINTIGNY
Tél : 03.84.85.06.98

Mail : mairie.quintigny@orange.fr

CONSEIL MUNICIPAL LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES LORS DE LA Séance du 06 décembre 2024



Commune de QUINTIGNY
Préfecture du JURA
Arrondissement de Lons-le-Saunier
Canton de Bletterans
Communauté de communes « Bresse Haute Saône »

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

«Civilité» «Prénom» «NOM»

Quintigny, le 29 novembre 2024

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil municipal qui aura lieu le

Vendredi 6 décembre 2024 à 20h30
à la mairie - salle du conseil

ORDRE DU JOUR

- 1 Approbation du procès-verbal du Conseil en date du 8 Novembre 2024 et remarques sur les précédents conseils.
- 2 renforcement réseau électrique rue du champ au loup et route de la **soulaine**
- 3 défibrillateur remise en état ou remplacement
- 4 délibération pour marquage de la coupe 19 pour 2025
- Questions diverses

Veuillez agréer l'assurance de ma considération distinguée.



Le Maire

Jean-Paul MARTIN

Présents :

Mmes Lydia LINARES, Marie-France NICOLAS, Cécile DENISET,
Mrs Jean-Paul MARTIN, Fabrice HENRY, Mathieu GELHAYE, Jean Bertrand BLANCHON, Mr LAMY Frédéric

Absents excusés :

- Mme Lorie PRIN , procuration donnée à Cécile DENISET
- Mme Nathalie FORTIN, procuration donnée à Jean Paul MARTIN

Secrétaire de séance :

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 CGCT, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du Conseil Municipal.

Mme Lydia LINARES ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction.

VOTE : Pour 10 – Contre 0 – Abstention 0

1-APPROBATION DU PROCES VERBAL du 08 novembre 2024 :

VOTE : Pour 10 – Contre 0 – Abstention 0

2 – RENFORCEMENT RESEAU ELECTRIQUE RUE DU CHAMP-au-LOUP ET ROUTE DE LA SOULAINÉ :

Le réseau électrique va être renforcé sur la Rue du Champ au Loup et la route de la Soulainé par Enedis. Le montant des travaux d'électricité sont pris en charge par le Sidec. Le coût des travaux sur les deux rues pour l'éclairage public s'élève à 22 414 euros dont 16 810 euros à la charge de la commune. Pour les travaux de téléphone, ils sont chiffrés à 51 814 euros dont 36 309 euros à la charge de la commune. Le montant de ces travaux soit 53120 euros pour la commune peuvent être envisagés sur fonds propres.

VOTE : Pour 10 – Contre 0 – Abstention 0

3- DEFIBRILLATEUR REMISE EN ETAT OU REMPLACEMENT :

Les électrodes du défibrillateur sont périmées et la batterie interne hors service. Une réparation serait trop onéreuse.

Nous sommes en attente d'une proposition pour un appareil neuf de l'UGAP qui est un fournisseur de la fonction publique

VOTE : Pour 10 – Contre 0 – Abstention 0

4- DELIBERATION POUR MARQUAGE DE LA COUPE 19 POUR 2025 :

Une délibération est à prendre pour le marquage des bois par l'ONF pour la coupe 19.

VOTE : Pour 10 – Contre 0 – Abstention 0

Les bûcherons sont intervenus dans la coupe 18 , les grumes seront présentés à la vente de janvier. A rajouter 5 m3 sortis par 2 conseillers.

Les réunions pour le renouvellement du plan d'aménagement pour la forêt de Quintigny s'enchainent.

REUNIONS DIVERSES :

✓ SIEA :

Une réunion du comité de pilotage eaux et assainissement a eu lieu en novembre. La compétence ne sera pas reprise par la Communauté de Communes.

✓ SICTOM

Le tarif du ramassage des ordures ménagères va augmenter d'environ 10 euros par foyer. La déchetterie de Bletterans est à nouveau en service après une longue interruption pour travaux.

✓ SIAHS

Le recours en cassation déposé par la commune d'Arlay n'a pas abouti. Au total, ce sont presque 10 ans de procédure pour faire reconnaître et appliquer les droits du syndicat

QUESTIONS DIVERSES :

✓ Le contrat avec le cantonnier ne sera pas renouvelé. Nous recevrons en entretien un habitant de Quintigny intéressé par le poste.

✓ Il serait opportun de prévoir une augmentation du tarif de location de l'alambic à partir de la prochaine campagne de distillation.

✓ Une voiture semble abandonnée sur l'accotement public Chemin de la Feuillée

✓ Les vœux de la Municipalité auront lieu le samedi 4 janvier à 11h30

Séance levée à 22h30

Vu pour être affiché le 11 décembre 2024, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités territoriales.

A Quintigny, le 11 décembre 2024

Sceau de la mairie



La secrétaire de séance
Lydia LINARES

Le Maire,
Jean-Paul MARTIN

PROVISOIRE